

Monsieur le Député,  
Monsieur le vice-président de la Région Centre Val de Loire,  
Madame la Conseillère Départementale du canton de Saint-Germain du Puy,  
Monsieur le Président de la communauté de communes des Terres du Haut Berry,  
Monsieur le vice-président du Pays de Bourges,  
Mesdames et messieurs les maires  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette, déjà, 4<sup>ème</sup>, cérémonie des vœux. Le temps passe très vite et cette cérémonie est l'occasion de regarder dans le rétroviseur et de nous projeter dans l'avenir.

Avant de commencer, je dois excuser l'absence des deux sénateurs, François Pillet et Rémi Pointereau et de trois conseillers municipaux, Karine Dufour, qui travaille, Michel Chantereau, qui est en vacances à Marseille et Daniel Urbain, souffrant.

Nous allons donc regarder dans le rétroviseur pour faire le bilan des actions engagées en 2017. Je ne ferai pas la liste exhaustive des actions et des travaux entrepris en 2017. Pour connaître les détails, je vous conseille de lire le journal du Berry Républicain dont je salue la présence de la correspondante locale, Véronique Pion. De lire aussi le bulletin municipal qui paraît 2 fois par an ; de vous connecter au site internet de la commune, de consulter le panneau électronique place des Noyers ou son application mobile CentoLive. Mais vous pouvez aussi désormais consulter la page Facebook « mairie de Rians 18 » que nous venons d'ouvrir. Tout est mis en œuvre pour ceux qui veulent savoir ce qui se passe à Rians y parviennent sans difficultés.

Donc, parmi les travaux les plus importants, je souhaite mettre en avant :

- L'achèvement des travaux d'isolation des vestiaires du stade, de l'école maternelle et de l'ancienne garderie, devenue depuis la classe de GS/CE2. Merci au SDE18 et à la Région Centre Val de Loire via le Pays de Bourges pour leur aide financière.  
Merci aussi à l'architecte, Jean Marc ROCHE, pour la conduite des travaux.
- Nous avons aussi remplacé tous les luminaires de cette salle par des Leds avec l'objectif de réduire encore les consommations électriques de ce bâtiment.
- Cette année encore, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons été nominés au Prix des Énergies Citoyennes avec 52 autres collectivités au

niveau national comme L'agglomération de Bourges et la ville de Saint-Amand Montrond pour le Cher.

- Nous avons effectué des travaux de voirie en rénovant totalement le chemin des épinettes, le chemin de la Belle Etoile et nous avons aménagé des trottoirs en haut de la route des Aix pour sécuriser les piétons et empêcher les poids lourds de stationner à cet endroit. Il reste à aménager des trottoirs route de Sainte-Solange jusqu'à la station d'épuration. Ces travaux vont très prochainement commencer.
- À l'église, nous avons fait remplacer la poutre de soutènement qui menaçait de rompre et nous avons remplacé toutes les ampoules et tous les spots lumineux par des Leds. Le gros morceau des années à venir sera le remplacement intégral de la couverture. Une dépense comprise entre 150 et 200 000€ qui n'interviendra qu'après la fin du regroupement des locaux scolaires route d'Azy.
- Nous avons aussi permis à certains d'entre vous de réduire leurs frais de santé en permettant à Axa de communiquer sur la mutuelle communale. Contrairement à ce qu'un concurrent a fait courir dans la commune, je ne regrette pas du tout, cette opération qui n'a rien coûté à la commune. Ceux qui en ont bénéficié sont très contents d'avoir fait des économies et vous pouvez encore contacter Camille MORETTE pour étudier avec elle l'opportunité ou non de souscrire à cette mutuelle communale.

Pour ce qui est de se projeter dans l'avenir, les points forts de l'année 2018 seront :

- Le recensement de la population du 18 janvier au 17 février. Je vous rappelle l'importance capitale pour la commune de vous faire recenser. En effet, l'INSEE nous attribue 985 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018, chiffres du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ! Nous enlevant 19 habitants par rapport à 2017 sans aucune explication. Il est donc fondamental de vous faire recenser pour qu'on sache exactement combien de personnes vivent sur la commune. À ce propos, on m'a interpellé hier soir sur le fait que l'état-civil n'apparaît plus dans le bulletin municipal : c'est normal puisque c'est totalement illégal au nom du respect de la vie privée ! Je peux par contre vous dire que sur 2 ans, en 2016-2017, nous avons accueilli 17 naissances, célébré 10 mariages et déploré le décès de 14 personnes. Pour le recensement, je vous précise que toutes vos informations sont strictement confidentielles. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter vos

informations. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Il n'y a aucun lien entre le recensement et les impôts !

Vos nom et adresse sont nécessaires uniquement pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Ils ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès à vos informations, en particulier les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. J'en profite pour vous présenter nos 2 agents recenseurs : Gisèle DEMOULIN et Annie JACQUET, sous la supervision de Jean Claude DEMOULIN. Merci à eux pour ce travail intensif d'un mois, très court donc mais primordial pour l'avenir de la commune.

- Autre moment très attendu : l'arrivée de la fibre optique dans le bourg et à Vilaine. Arrivée très attendue notamment par nos entreprises qui en ont un besoin vital. Nous en parlons depuis 2015. La gestation a été longue mais l'accouchement est prévu pour mars. Nous sommes le 4<sup>ème</sup> territoire desservi après le pays de Nérondes, les Terres d'Yèvre et le Dunois et il reste encore 13 communautés de communes à desservir derrière nous.
- Le 12 février vont commencer les travaux de transformation du préau de l'école route d'Azy en garderie périscolaire et la construction d'un préau à ossature bois. C'est l'avant dernière étape du regroupement des locaux scolaires promis en 2014. Je souhaite remercier nos financeurs : l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (32000€), le Conseil Départemental (16 000€) et la Caisse d'Allocations Familiales (15 800€). Dans le même temps, en 2018, nous engagerons la réflexion sur l'aménagement du bâtiment XIX<sup>ème</sup> siècle, route d'Azy pour terminer le regroupement de toutes les classes. Il y aura donc encore quelques perturbations à prévoir à l'école mais c'est pour le bien des enfants.

Tous ces investissements ont un coût. Ce sont des dépenses considérables pour le budget de la commune mais ce sont des dépenses que l'on peut assumer malgré les incertitudes qui pèsent sur nos finances :

- Incertitude liée d'abord à la suppression progressive de la taxe d'habitation même si on nous dit qu'elle sera compensée à l'euro prêt sur la base des recettes de 2017. À ce propos, vous avez dû constater une baisse de votre taxe d'habitation cette année alors que la commune a augmenté ses taux. C'est le résultat positif pour nous de la fusion des 3 communautés de communes. J'ai tenu à augmenter nos taux tout en préservant une partie de la baisse engendrée par la fusion. Promesse tenue ! Et je m'en félicite puisque la compensation par l'État sera calculée sur la base des taux de 2017.

- Incertitudes ensuite liées aux charges transférées à la communauté de communes qui s'accompagnent désormais des transferts financiers correspondant. Ainsi, en 2017, nous avons rendu près de 27 000€ à la CDC à cause des charges de voirie et d'urbanisme. Mais, dans le même temps, grâce à la fusion, nous ne sommes plus contributeurs au FPIC pour lequel j'avais budgétisé 44 000€ de dépenses, non réalisées. Finalement, la fusion a été pour nous une bonne nouvelle !

Un proverbe africain dit : « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !* ». Tout attendre de la commune sans jamais s'impliquer n'est pas un bon calcul. Certains l'ont très bien compris et mis en pratique. Je voudrais les mettre maintenant à l'honneur et les remercier de nous aider à aller plus loin. En espérant que cela donne envie aux autres de suivre leur exemple.

- D'abord, je veux remercier toutes les associations qui ont animé la commune tout au long de l'année, qu'elles soient purement riannaises, comme le Foyer Rural, la Chasse, La Récré, les Anciens Combattants, le BMX ou qu'elles soient hybrides angillano-riannaises comme l'USAR, les pompiers, le Théâtre Bambino ou même purement angillonnaises comme la musique. Je les remercie aussi pour leur implication dans l'animation du 14 juillet.
- Je veux ensuite remercier celles et ceux qui, au lieu de se plaindre de la plante invasive à l'étang, ont pris leur courage à deux mains pour l'arracher soit lors de la demi-journée citoyenne que nous avons organisé en juin, soit tout au long de l'année. Ce n'est que par ce genre d'efforts collectifs que nous irons plus loin dans la tentative d'éradication du grand lagarosiphon qui colonise l'étang.
- Toujours à l'étang, je veux remercier particulièrement Etienne Jacquet et Jean Fournier. Entre l'arrachage continu de grand lagarosiphon, la chasse au silure dont Étienne est devenu un spécialiste et la fourniture de nouveaux plants par Jean Fournier pour la haie qui nous a été intégralement volée deux jours après avoir été plantée, vous avez tous les deux bien mérités la reconnaissance de la commune pour vos efforts généreux. Merci à vous !
- Je souhaite aussi remercier les propriétaires de terrains constructibles qui m'ont d'abord écouté mais qui m'ont ensuite entendu. Grâce à eux, de nouveaux habitants ont pu ou vont pouvoir faire construire leur maison à Rians. Enfin, nous avons réussi à enrayer la pénurie malgré un Plan Local d'Urbanisme qui empêche toute construction si on l'applique à la lettre. Merci donc à Mme Moulon et à ses enfants, à M. Montmarché, à Jean-Louis Triballat et à M. et Mme Maire. Dans ce

domaine, 2018 verra un projet se concrétiser qui répondra encore mieux à nos besoins de développement mais il est trop tôt pour vous en dire plus.

- Dans le même domaine, je veux aussi remercier le mouvement SOLIHA « solidaires pour l'habitat » qui a acquis une maison insalubre de Rians qu'elle va entièrement réhabiliter pour la transformer en logement social. C'est la première opération de ce type dans le Cher. C'est un investissement non négligeable puisque SOLIHA va engager près de 150 000€ de travaux. Merci à eux pour leur patience ! Il en a fallu pour résoudre cette épineuse question qui a fait la Une du Berry Républicain et de France 3 Centre...
- Je veux aussi remercier notre coiffeuse, Laëtitia qui a accepté de reprendre le point Poste après la fermeture du bar-tabac. Si tout va bien, d'ici quelques semaines, vous retrouverez à Rians un point Poste chez Laëtitia. Merci à elle. J'en profite pour préciser que les rumeurs sur la fermeture du salon de coiffure propagées par une erreur du journal sont totalement infondées.
- Je voudrais aussi préciser que la commune ne peut absolument rien faire suite à la fermeture du bar-tabac. C'est une affaire privée dans un bâtiment privé. Et quand on me dit qu'il y a de moins en moins de commerçants à Rians, je vous ferai remarquer que nous avons une boulangerie qui fonctionne très bien, une pizzeria qui tourne à plein régime, une coiffeuse qui ne manque pas de projets, un primeur qui s'installe sur la place des Noyers tous les lundi matin et la boutique de la laiterie qui voit passer une moyenne de 130 clients par jour... Regardez autour de nous, et comparez... D'autant qu'en ce domaine, les envies de faire existent et je pense que les choses vont évoluer favorablement d'ici quelques années. Je salue Christophe Basset qui cette année va installer son atelier « Acier Bois Design » dans la grange de Guy Triballat, route d'Azy. Et je ne peux encore rien dire mais il existe au moins 3 autres projets d'installation ou de développement artisanal ou commercial.
- La seule chose qui manque, et ce à une échelle plus vaste que celle de la commune, c'est un restaurant semi-gastronomique pour accueillir les clients des entreprises locales mais aussi les touristes de passage dans les chambres d'hôtes et qui ne trouvent rien pour dîner, notamment le lundi soir entre Bourges et Sancerre. Je lance là un appel à un investisseur : c'est le moment de se lancer, d'autant que le Département souhaite axer 2018 sur le développement touristique et l'attractivité du territoire.
- Je veux enfin mettre à l'honneur les bénévoles de la bibliothèque. Anne-Marie CAZE, Annie JACQUET, Myriam MATTHIEU, Marie-Madeleine

MAUNIER et Elisabeth DESROCHES. Sous la supervision de notre bibliothécaire, Béatrice LEVY, vous assurez les permanences au public, vous conseillez les lecteurs. Bref, vous faites vivre ce lieu de culture en créant du lien social. C'est pourquoi, la commission vie associative a proposé votre candidature pour recevoir le Trophée du Bénévolat qui vous a été remis au Conseil Départemental le 5 décembre. Merci à vous de nous aider à aller plus loin !

Bien sûr, je remercie aussi mes adjoints qui ne comptent pas leur temps au service de la commune. Mais aussi l'ensemble des conseillers municipaux qui participent activement aux commissions et aux Conseils municipaux où nous sommes très souvent tous présents.

Enfin, je remercie le personnel communal dont certains membres ont connu une année difficile au niveau de leur santé. Je leur souhaite à tous de connaître une année 2018 meilleure. J'en profite pour saluer Loïc Dugand, qui depuis le 5 janvier, a quitté la commune avec une indemnité de départ volontaire pour créer son entreprise apicole sur la commune. Je lui souhaite une pleine réussite dans ce nouveau projet qui vous permettra prochainement d'acheter du miel riannais. Encore quelqu'un qui se lance à son compte ! L'esprit d'entreprendre a encore frappé à Rians !

Au terme de ce discours, vous l'aurez compris, notre commune poursuivra son chemin en 2018 avec l'enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.

Souhaitons-nous, malgré les difficultés de toute sorte, une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen. Avec comme cap et comme guide, l'esprit de rassemblement.

En résumé, comme Kennedy dans son discours d'investiture du 20 janvier 1961, je vous dirai : « Ne demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre commune ».

À toutes et tous, je vous souhaite au nom du conseil municipal et des services municipaux une très bonne année 2018 !